

Jeudi 19 avril 2012

**Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la remise des insignes de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres à Raymond Gurême.**

Cher Raymond Gurême,

À Montlhéry, aujourd'hui, il y a un circuit automobile. Plus rien ne subsiste d'une page noire de notre histoire.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, quelque 6500 femmes, hommes et enfants, forains, roms, gens du voyage, ont été internés dans une trentaine de camps gérés par l'administration française. Ils ne seront libérés qu'en mai 1946.

Vous étiez parmi eux, avec votre famille, dans l'Essonne, au camp de Linas-Montlhéry. Vous aviez quinze ans. Vous subissez l'absence d'hygiène, le froid, la faim, la violence des gardiens, les insultes. Vous êtes aujourd'hui le dernier témoin d'une page occultée de notre passé.

Avant 1940, vos parents et leurs neuf enfants apportaient « la civilisation dans les villages », grâce à leur cinéma et leur cirque ambulants. Le cinématographe, « pour faire rêver, rire, trembler et pleurer banlieusards et provinciaux », comme vous l'écrivez dans votre livre. En octobre 1940, près de Rouen, l'insouciance de ces années d'enfance cesse brutalement : les gendarmes viennent vous chercher, au petit matin. Votre père, ancien combattant de la Grande Guerre, écrit en vain au Préfet pour demander une libération. Votre famille est privée de ses effets personnels et transférée, menottée, vers le camp de Linas dans l'Essonne. Vous tentez une évasion en 1942 : le maire de votre commune de naissance, en Seine-et-Marne, vous dénonce. La deuxième évasion est la bonne : vous survivez en travaillant dans des fermes en Bretagne. Après le vol d'un camion de ravitaillement allemand au profit de la Résistance, vous êtes de nouveau incarcéré à Angers, puis à Troyes, avant de rejoindre les camps de travail en Allemagne. Vous vous évadez à nouveau en juin 1944, et regagnez Paris caché dans la soute à charbon d'une locomotive. Vous rejoignez la Résistance dans le Nord de Paris, puis l'armée, en participant à la bataille de Bastogne.

Vous ne retrouverez les vôtres qu'en 1952, en Belgique, où votre père organise la survie en tenant un jeu de quilles. Dans la famille, le silence est de mise sur les années de souffrance. Ce n'est qu'en 2009 que vous obtiendrez une carte d'interné politique.

Aujourd'hui, alors que vous résidez à 5 kilomètres à peine de Montlhéry, vous témoignez. Votre livre, *Interdit aux nomades*, écrit avec Isabelle Ligner et publié l'année dernière aux éditions Calmann-Lévy, lève le voile. Pour la mémoire de vos proches, pour vos enfants, pour vos petits-enfants.

Cet épisode de notre histoire ne figure toujours pas dans nos manuels scolaires. Pourtant, cette histoire, la vôtre, fait partie intégrante de notre histoire nationale.

Se remémorer cet épisode, c'est aussi contribuer à lutter contre les discriminations que subissent encore les Tsiganes dans notre pays, implantés pourtant sur ce territoire depuis le XV<sup>ème</sup> siècle, et citoyens français à part entière.

C'est le combat que mène le collectif « Une mémoire française », composé d'associations de Tsiganes de France et d'un comité d'historiens. C'est le combat du cinéaste Tony Gatlif. C'est un combat que je rejoins, et je tenais aujourd'hui à partager avec vous cette lutte contre l'oubli, contre

le non-dit, contre l'occultation ; contre ce qui, pour reprendre les propos de votre père, « dépasse l'entendement ».

Le groupe de travail « Culture et gens du voyage », mis en place par le Secrétariat général de mon Ministère en septembre dernier, composé par les représentants des fédérations des gens du voyage, a proposé l'unanimité que vous soit remis cette distinction honorifique. Aujourd'hui, je suis fier et honoré de vous la décerner.

Cher Raymond Gurême, nous vous faisons chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres.